



REPUBLIC OF RWANDA/REPUBULIKA Y'U RWANDA
National Commission for the Fight against Genocide
Commission Nationale de Lutte contre le Génocide
Komisiyo y'Igihugu yo Kurwanya Jenocide



-CNLG-

17 AVRIL 1994: LA MISE EN OEUVRE DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI À TRAVERS TOUT LE PAYS

Le 17 avril 1994, le gouvernement génocidaire continuait à mettre en œuvre leur plan d'extermination des Tutsi dans toutes les régions du pays. Dans le cadre de continuer à rappeler l'histoire du Génocide, voici ci-après le rappel de massacres de Tutsi qui ont été commis le 17 avril 1994.

1. Le Gouvernement génocidaire a nommé de nouveaux préfets pour accélérer la mise en œuvre du Génocide dans les préfectures

Le 17 avril 1994, le Gouvernement génocidaire a pris la décision de limoger certains préfets pour les remplacer par des extrémistes qui devaient accélérer la mise en œuvre du Génocide dans les préfectures. C'est pourquoi les Préfets Jean Baptiste Habyarimana, Préfet de Butare, et Godefroid Ruzindana de Kibungo, ont été limogés et tués avec leurs familles. Ont été nommés de nouveaux préfets, connus pour leur extrémisme et partisans du Hutu Power, Francois Karera à Kigali Ngari, Sylvain Nsabimana à Butare, Anaclet Rudakubana à Kibungo, Elie Nyirimibizi à Byumba, Basile Nsabumugisha à Ruhengeri et le Dr Charles Zirimwabagabo à Gisenyi.

François Karera a été condamné pour crime de Génocide à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, Sylvain Nsabimana a été condamné pour crime de génocide à 18 ans de prison par le même tribunal tout comme Charles Zirimwabagabo qui fut condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité. D'autres sont fugitifs et recherchés par la justice.

2. Massacres de Tutsi à la fosse de Muhima près de la Cellule Rugenge (CND) et au Secteur de Kigali à l'endroit appelé « Centre » ya Kitabi

De nombreux Tutsi furent tués près d'une fosse à Muhima près de la Cellule Rugenge. Cette fosse a été appelée CND parce que des Inkotanyi se trouvaient au CND. Dans cette fosse étaient jetés des Tutsi encore vivants, qui étaient venus de Kimihurura et Kimicanga, tout comme ceux de Muhima qui n'avaient pas pu monter pour se réfugier à l'église Sainte famille et au centre pastoral



Saint Paul. Les corps des victimes qui étaient tuées au Centre St Paul et au siège de la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) étaient eux aussi amenés dans cette fosse.

Entre le 15 et le 17 avril 1994, dans le Secteur Kigali à l'endroit appelé Centre de Kitabi, sur les hauteurs de Nyamirambo, près du Mont Kigali, en dessous d'un camp militaire, il y avait une barrière dirigée par des Interahamwe des plus redoutables, Rubayiza Hassan et Kibuye Karungu. Rubayiza était le chef de la barrière par laquelle passaient les Tutsi qui fuyaient venant de Mwendo dans Kigali, Kabusunzu et Nyamirambo, ainsi que les Tutsi qui habitaient cette localité. Les Tutsi étaient tués sur place et jetés dans des carrières d'où avaient été extraits des minerais. Les Interahamwe étaient appuyées par les militaires, raison pour laquelle il n'y a eu aucun survivant parmi ceux qui sont passés par cette barrière.

3. Massacres de Tutsi à la communauté des sœurs de Calcutta, près de la Paroisse Ste famille.

De nombreux Tutsi se sont réfugiés auprès de la communauté des sœurs de Calcutta, en dessous de l'église St Famille. Les Interahamwe ont tué les femmes et les enfants sur place tandis qu'ils ont amené les autres pour les tuer à la fosse qu'ils appelaient CND. Ces massacres ont été commis par des Interahamwe dirigés par Nyirabagenzi Odette, Conseillère du Secteur Rugenge et Angeline Mukandutiye, Inspectrice des écoles dans Nyarugenge et qui distribuait des fusils aux Interahamwe, raison pour laquelle son domicile était surnommé « Etat-major ».

Après le Génocide Angeline Mukandutiye a fui au Zaïre, et est rentrée au Rwanda fin 2019 dans le cadre du démantèlement des groupes armés en République Démocratique du Congo, et purge actuellement la peine de prison à perpétuité à laquelle les juridictions Gacaca l'avaient condamnée en son absence. De cette fosse ont été déterrés les corps des victimes et ceux-ci ont été inhumés dans la dignité au mémorial du Génocide de Gisozi. Parmi les tueurs il y a Nkeshimana alias Gikongoro, Gatari Fidèle, Bugondo, Rwagatera Faustin qui escortaient ceux qui allaient être mis à mort à la fosse CND.

4. Massacres de Tutsi à l'hôpital CHUK

Le 17 avril 1994, à l'hôpital CHUK, ont été tués un grand nombre de Tutsi, dont des malades qui y étaient hospitalisés, ceux qui veillaient sur ceux-ci ainsi que ceux qui s'y refugiaient. Le personnel de l'hôpital était caractérisé par l'idéologie du génocide. Les médecins avaient reçu des fusils fin 1993, sous le faux prétexte que c'était pour assurer leur sécurité. Le Directeur de l'hôpital, le Dr Kanyangabo Faustin a accepté la présence de militaires censés y assurer la sécurité. En avril 1994, ces militaires, dirigés par Ndagijimana Frédéric alias Kamashini ont recensé les Tutsi pour ne pas plus tard tuer des Hutu par erreur. Près de l'hôpital étaient postés des Interahamwe qui tuaient les Tutsi qui en étaient chassés.



Nteziryayo Benoit, Edith Mukakabera, infirmière responsable de la maternité, aidaient le militaire Kamashine à demander pendant la nuit aux malades leurs cartes d'identité pour identifier les Tutsi. Les cartes d'identité étaient rendues aux Hutu tandis que celles des Tutsi étaient gardées par Mukakabera, laquelle chassait les Tutsi pendant la nuit sous prétexte qu'ils n'étaient plus malades. Les Interahamwe postés près de l'hôpital tuaient ceux-ci immédiatement. Ceux qui n'étaient pas tués par ces Interahamwe l'étaient par d'autres tueurs plus loin.

La plupart des Tutsi ont été tués le 17 avril 1994. Des médecins, des infirmiers et des employés de l'hôpital ont eu leur part de responsabilité dans les massacres de Tutsi. Parmi eux il y a le **Dr Ntezayabo Benoit** condamné à 30 ans de prison par la juridiction Gacaca du Secteur de Nyarugenge ; le **Dr Habyarimana Theoneste**, condamné en son absence à la prison à perpétuité par la juridiction Gacaca du Secteur Rugenge pour le crime de Génocide dont le crime de viol sur Marie Jeanne Mukarango après quoi il la tua, l'assassinat de Murwanashyaka Antoine le 12 mai 1994, et pour avoir coordonné les patrouilles de tueurs et les barrières ; **Dr Augustin Cyimana**: a commis le Génocide au CHUK, a continué ses forfaits dans sa commune d'origine Ntongwe en collaboration avec le Bourgmestre de Mugina Martin Ndamage. Après le Génocide il a fui en Zambie, et a été l'un des fondateurs des FDLR dans ce pays, et en a été le dirigeant. En Zambie il a travaillé à l'hôpital de Lusaka. Il y a également le **Dr Ernest Muvunandinda**, le **Dr Laurent Ruboneza** et le **Dr Buvenge Gérard**.

Parmi les infirmier(e)s il y a : **Ndayambaje Stephanie**, née à Gihinga en District de Rutsiro, était infirmière et chef du personnel au CHUK. Elle a sa part de responsabilité dans la mort de ses collègues Tutsi et de celles de professeurs du Lycée Notre Dame des Cîteaux de Kigali. Elle collaborait avec les militaires qui gardaient le CHUK à qui elle donnait la liste des Tutsi lesquels étaient tués. Elle a été condamnée par les juridictions Gacaca pour les crimes suivants : complicité dans la confection de listes de Tutsi à tuer, harceler les Tutsi qu'elle savait être pourchassées, envoyer à la mort une jeune fille qui avait été confiée au CHUK par des religieuses. Le 21 juin 2008, la juridiction Gacaca de la Cellule Kiyovu, Secteur Nyarugenge, l'a condamnée à 30 ans de prison.

Bananeza Marie Josée: originaire de la Commune Bulinga (Gitarama). A fait tuer des malades, des employés du CHUK et des Tutsi qui s'y étaient réfugiés. **Edith Mukakabera**, **Philomène Mukandamage** originaire de Byumba et **Marie Josee Bananeza** formaient une équipe qui faisait le tour de tous les malades en leur demandant de présenter leurs cartes d'identité, dressait la liste des Tutsi qui était remise aux militaires qui étaient dirigés par **Kamashini**, un criminel notoire.

Joséphine Mukaruhungu: originaire de Kibilira. A tué de nombreux Tutsi à Kivugiza. Parmi ceux qu'elle a tués, il y a l'enseignante Edith et ses enfants ainsi que les enfants d'un nommé Kamatari. A participé aux réunions qui planifiaient les massacres et qui se sont tenues chez Gaspard Nsengiyumva, tueur redoutable. En 1990, elle a fait emprisonner ses collègues Tutsi qu'elle accusait d'être des complices des Inkotanyi.



5. Massacres de Tutsi au Centre CARAES Ndera/Gasabo

En 1994 se sont réfugiés au Centre Caraes, en Secteur de Ndera, de nombreux Tutsi qui venaient de la colline Ndera, Rubungu, Jurwe, Murindi, Gasogi, Kanombe et Remera, espérant y être en sécurité étant donné que le centre était géré par des religieux. Ils s'y sont réfugiés les 8-10 avril 1994, et le 10 avril 1994 les Interahamwe ont commencé à lancer des attaques mais sans pouvoir tuer beaucoup de personnes car ils se heurtaient à la résistance des Tutsi et n'avaient pas encore pu entrer dans le centre. Certains des réfugiés avaient avec eux leurs armes traditionnelles avec lesquelles ils se défendaient.

Le 11 avril 1994, les militaires belges sont venus évacuer des Frères et des malades de nationalité belge et leurs chiens. Dès leur départ les Interahamwe ont multiplié leurs attaques mais se sont heurtés à la résistance des Tutsi. Les Interahamwe, impuissants, ont appelé en renfort les militaires du camp Kanombe qui arrivèrent le 17 avril 1994, ont démoli la clôture et ont lancé des grenades sur les réfugiés Tutsi pour finalement les faire sortir à l'extérieur ; après en avoir tué un grand nombre, les militaires laissèrent la place aux Interahamwe qui achevèrent ceux qui respiraient encore. Ils ont également tué tout malade qui ressemblait à un Tutsi. Les Tutsi qui ont été tués au centre Caraes sont près de 3,500.

Sur cette colline de Ndera, habitaient certains des militaires de haut rang de Habyarimana, lesquels avec leurs familles, ont incité la population locale à commettre le Génocide. Y habitaient également de hauts fonctionnaires dont Mbonampeka Stanislas, Ministre de la Justice, le Bourgmestre de la Commune Rubungu Rurenganganizi Valens, le Père Gakuba Déo, curé de la Paroisse de Ndera et d'autres. Ils ont également tous eu leur part de responsabilité dans les massacres au Petit Séminaire de Ndera.

6. Massacres de Tutsi à Munini, dans Nyaruguru, Gikongoro

La Sous-préfecture de Munini était composée des Communes Mubuga, Rwamiko, Kivu et Nshili; les massacres qui y ont été commis ont été dirigés par le Sous-préfet Damien Biniga. Le 11 avril 1994, à Munini au centre commercial où se tenait le marché le lundi de chaque semaine, le Sous-préfet Biniga et le Bourgmestre de la Commune Mubuga, Nyiridandi Charles, ont codirigé une réunion à laquelle a participé la population qui fréquentait le marché, et ont incité celle-ci à prendre leurs machettes et tuer les Tutsi.

Le même jour les Tutsi ont commencé à se réfugier à la Sous-préfecture de Munini, comme les exhortaient les Conseillers des Secteurs Kibirizi, Gisizi et Gasave, qui leur disaient que c'est à cet endroit qu'ils pourront être en sécurité. Ceux qui ont tenté de fuir au Burundi ont été interceptés par le Conseiller de Kibirizi qui les amenait ensuite à la sous-préfecture. A part ces secteurs, ceux qui s'y refugiaient venaient des Communes Rwamiko et Kivu, voisines de Mubuga.



Les 12 et 13 avril 1994, des gendarmes ont été envoyés aux domiciles des Tutsi pour vérifier qui ne s'était pas réfugié à la sous-préfecture. Ceux qui étaient pris n'étaient pas tués mais amenés à Munini. Les réfugiés à Munini vivaient dans de très difficiles conditions étant donné notamment qu'ils étaient assoiffés du moment que les canalisations qui leur apportaient de l'eau avaient été sabotées. Le Sous-préfet Biniga venait de temps en temps, les observait un moment et s'en allait. Des Tutsi qui ont voulu fuir au Burundi ont été interceptés par des Interahamwe envoyés par le Bourgmestre de la Commune Nshili, Kadogi ; ils ont été ramenés et amenés à un endroit au milieu de la route où ils furent massacrés par des Interahamwe à l'arme traditionnelle et à la grenade.

Le 16-17 avril 1994, les Hutu de Munini, appuyés par les Interahamwe, dont certains avaient déjà tué des Tutsi à Kibeho et Cyahinda, attaquèrent les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Sous-préfecture de Munini et les exterminèrent. Les massacres de Munini ont été commis par Biniga, Sous-préfet de Munini, le Bourgmestre de la Commune Mubuga Charles, Nyiridandi, les Conseillers des Secteur Kibirizi Ndahayo Athanase, de Gisizi, Ntidendereza, celui de Gasave et d'autres.

7. Massacres de Tutsi à la Commune Rwamatamu, Nyamasheke, Kibuye

La Commune Rwamatamu est l'une des communes de Kibuye qui était habitée par de nombreux Tutsi. Depuis le 7 avril 1994, les Interahamwe ont commencé à attaquer les Tutsi aux domiciles de ceux-ci. Le 17 avril 1994, un groupe de tueurs attaqua les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune Rwamatamu et exterminèrent ceux-ci. A Rwamatamu, des enfants ont été tués sans pitié, les femmes ont été violées et des branches pointues introduites dans leurs organes génitaux. Les massacres ont été commis par des militaires et des Interahamwe, dirigés par Obed Ruzindana qui a été condamné pour crime de génocide à 25 ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

8. Massacres de Tutsi à Bweyeye, Rusizi, Cyangugu

Bweyeye est une localité entourée par la forêt de Nyungwe, proche du Burundi, la rivière Ruhwa sépare à cet endroit le Rwanda du Burundi. A Bweyeye, c'est à l'ADEPR-Kiyabo qu'ont été tués le plus grand nombre de Tutsi. Depuis le 8 avril 1994 les Tutsi ont commencé à être persécutés sous prétexte qu'ils auraient tué le « Père de la Nation », et c'est ainsi qu'ils s'y sont réfugiés, priant jour et nuit. La nuit du 12 avril 1994, ils ont été attaqués par des Interahamwe qui venaient les tuer, mais ils hurlèrent et un gendarme tira en l'air, les Interahamwe se retirèrent après avoir tué deux Tutsi : Nyirinkindi Augustin et Mukakarera Petronile qu'ils ont traînée en dessous de l'église, violée à plusieurs et tailladée à la machette ; elle n'est pas morte sur l'instant, fut amenée à l'hôpital mais fut assassinée par après.



Le 17 avril 1994, à 9h du matin, les Tutsi de l'ADEPR furent à nouveau attaqués par des tueurs en force qui les tuèrent. Avant cette attaque, il y avait eu une réunion planifiant les massacres qui s'est tenue au bar du responsable de Kiyabo, Ntawutazamutora Philippe, qui la dirigea conjointement avec Majyambere Juvénal, un militaire originaire de Bweyeye qui était venu pour un congé de courte durée. Le lendemain, des Interahamwe de Bweyeye dirigés par Ayobahorana Jonas alias Gisangani qui faisait le commerce de vêtements de seconde main et qui avait reçu un entraînement militaire. Ils ont tué tous survivants à la machette, sous les yeux des gendarmes qui étaient censés les protéger.

9. Massacres de Tutsi à Kayonza, Secteur Nyamirama et au lac Ruramira et Kabazeyi dans Rwamagana, Kibungo

Entre le Secteur Nyamirama et Ruramira il y avait un barrage dans lequel ont été jetés de nombreux Tutsi, entre 2,500 et 3,000. Ils y ont été jetés pendant la période 9-17 avril 1994, et la plupart habitaient Nyamirama et Ruramira tandis que les autres venaient de Nyarusange, Rwamagana. Chaque cellule avait au barrage ses représentants parmi les tueurs qui en étaient originaires, les Tutsi de Rwamagana étaient noyés par les Interahamwe qui étaient leurs voisins à Rwamagana, ceux de Nkamba/Ruramira l'étaient par leurs voisins Interahamwe, et celui qui venait de Rukaya, Nyamirama était tué par les Interahamwe de sa cellule.

Dans le Secteur Munyaga ont été tués de nombreux Tutsi à Kabazeyi où il y avait un bois appartenant à l'Etat. Les 12-13 avril 1994, les Tutsi commençaient à être tués. Plus de 50 Tutsi y ont été rassemblés et tués sous la direction de Rusine Jean Bosco, Directeur de l'école primaire de Rweru. Au Secteur Kaduha le 17 avril 1994, entre 300 et 400 Tutsi y ont été massacrés. Ceux-ci ont été tués à l'arme traditionnelle, arcs à flèches, machettes, gourdins cloutés et autres.

Conclusion

Les massacres de Tutsi ont continué à travers tout le pays, avec les mêmes méthodes, tout Tutsi devait être mis à mort, beaucoup d'entre eux furent tués en cours de route alors qu'ils fuyaient. A cette date de nombreux Tutsi furent massacrés dans des bâtiments publics, des bureaux communaux et des églises parce qu'ils croyaient par erreur y trouver sécurité.

Fait à Kigali, le 17/4/2020

Dr Bizimana Jean Damascène
Secrétaire Exécutif

Commission Nationale de Lutte contre le Génocide CNLG

